

LETTRE TYPE

À … , le…

M… le Maire

**Objet : Envisagez la pose** **d’un nichoir à Chouette effraie dans le clocher de votre église ou dans tout autre bâtiment propice à l’accueil de la Dame Blanche ! Proposez conjointement une animation avec les scolaires !**

M… le Maire,

L’Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) est une ONG 100% indépendante, agréée depuis 1986 pour la protection de la nature, et reconnue d’utilité publique depuis 2008. Ses buts sont principalement la préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels.

Avec la campagne « un clocher, une chouette », l’ASPAS cherche à favoriser la reproduction de la Chouette effraie, prédateur essentiel dans la régulation des micromammifères, notamment des campagnols.

La condition sine qua non pour atteindre ce but, est que la Chouette effraie trouve un gîte à son goût pour y élever sa progéniture, et les clochers des églises sont des bâtis accueillants pour son nichoir !

Bien qu’elle soit inscrite sur la liste des espèces protégées, ses effectifs sont lourdement touchés par l’activité humaine. En cause, les collisions routières, l’amenuisement des proies, souvent empoisonnées, la modification des pratiques agricoles, mais aussi la disparition des sites de nidification de l’espèce.

Pourtant, l’Effraie des clochers est une alliée naturelle de taille, dont la présence bénéficie directement à l’agriculteur et au jardinier. En régulant les populations des rongeurs dans les milieux agricoles, elle contribue au maintien des ressources alimentaires naturelles de l’humain, et de manière saine, sans le recours désastreux aux poisons…

Si la Dame Blanche décide d’investir les lieux que vous lui destinez, des animations en partenariat avec les écoles de votre commune peuvent être envisagées. Elles sont très appréciées par les enfants, naturellement réceptifs au monde animal sauvage, et par les adultes qui reconnectent ainsi avec le lien ancestral entre l’animal sauvage et l’humain.

Bref, accueillir la Chouette effraie dans nos villages ne revêt pas seulement des avantages pratiques, la Dame Blanche véhicule une image flatteuse dont toute la commune bénéficie en retour.

A noter que le fait que des grillages soient déjà installés sur le clocher ne présente pas de problème, ni même que les pigeons aient déjà investi les lieux. La pose d’un tube pvc à l’entrée du nichoir met en déroute l’envahisseur pigeon à qui le goulet sombre fait peur, au contraire de la chouette tellement à l'aise avec l’obscurité.

Si notre suggestion vous sourit, nous serons ravis de vous apporter notre aide logistique et nos recommandations pratiques.

Je vous remercie M… le Maire, d’avoir prêté attention à ce courrier, et s’il a soulevé des interrogations, n’hésitez pas à vous rapprocher de nous.

Je vous prie d’agréer, M… le Maire, l’expression de mes salutations distinguées.

Pièce jointe : Dépliant « Un clocher, Une chouette ! »

www.aspas-nature.org